



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009-0260 – NEU 1165 M
dossier lié n° 2020003

Maisons-Alfort, le 24 mars 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
NEU 1165 M, identique à FERRAMOL**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 6 mars 2009 d'un dossier, déposé par W. NEUDORFF GMBH KG, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation NEU 1165 M.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence FERRAMOL ;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché, n° 2020003 de la préparation FERRAMOL est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2013 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour NEU 1165 M est bien strictement identique à celle déclarée pour FERRAMOL ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation NEU 1165 M, présentée par W. NEUDORFF GMBH KG, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit FERRAMOL.

Pascale BRIAND